

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANTEYER
SÉANCE DU 09 AVRIL 2024**

Nombre de membres afférents au CM :	11
Nombre de membres en exercice	8
Nombre de membres présents	5
Nombre de membres qui ont pris part à la délib Date de la convocation	6
22/03/2024	

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert PAUCHON, Maire.

Présents : PAUCHON Robert – ALLEMAND Georges – ARNAUD Amandine - IMBERT Joëlle – PONS Michel –

Absent représenté : LE MAGADURE Antoine -

Absents excusés : BUMAT Vincent -TESSA Dorine –

Mme Amandine ARNAUD a été élu secrétaire.

Objet : budget primitif 2024 M57.

Conformément à la loi, Monsieur Georges ALLEMAND Adjoint, présente le budget principal (M57) de l'année 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

- Adopte la section de fonctionnement et d'investissement du budget principal (M57) de l'année 2024 tel qu'il est inscrit, consigné et signé dans le document..
- Précise que les dépenses incluses dans le compte 623 Publicité publications relations publiques d'un montant de 7000 € se détaillent comme suit :
 - Fête de Noël et colis 3eme âge.
 - Repas
 - Fleurs pour les cérémonies.
 - Apéritif divers.
 - Diverses petites dépenses.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

A voté contre : 0

Abstention : 0

A voté pour : 6

Copie certifiée conforme
Le Maire, Robert PAUCHON

